



INVESTISSEMENT CONTINU DANS LES PARTENAIRES

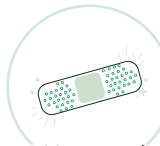
Guidée par sa mission d'inspirer et de nourrir l'âme, Starbucks a toujours aspiré à être une entreprise différente. C'est pourquoi elle offre une gamme complète de mesures pour prendre soin de ses partenaires ainsi qu'un large éventail d'avantages sociaux parmi lesquels les partenaires peuvent choisir les régimes et les programmes qui répondent le mieux à leurs besoins et à leurs objectifs. Rendez-vous à www.starbucksbenefits.ca pour obtenir de plus amples renseignements.

Voici un aperçu des avantages auxquels les partenaires en magasin ont droit en travaillant chez Starbucks.



RÉMUNÉRATION CONCURRENTIELLE

- Taux horaires concurrentiels supérieurs au salaire minimum et augmentations annuelles parmi les meilleures du marché
- Programme Bean Stock, notre programme d'octroi d'unités d'action grâce auquel tous les partenaires sont propriétaires d'une part de l'entreprise Régime d'épargne retraite assorti d'une cotisation de contrepartie de l'entreprise pouvant atteindre 4 % pour tous les partenaires
- Primes de formation



LA SÉCURITÉ D'ABORD

- Mesures de sécurité liées à la COVID-19 rigoureuses et conformes aux recommandations des autorités de santé publique, ou allant au-delà de celles-ci, dans chaque magasin
- Programme de soutien complet en raison de la COVID-19, y compris une rémunération pour auto-isolement, des heures payées pour recevoir la vaccination, un congé payé pour les effets secondaires de la vaccination et des congés de maladie payés pour COVID-19 (mesure temporaire prolongée jusqu'en décembre 2021)
- Formations sur le troisième lieu, les moyens de désamorcer les situations difficiles et la sécurité



PRIVILÈGES DES PARTENAIRES

- Une livre de café ou une boîte de thé gratuite chaque semaine
- 30 % de rabais dans tous les magasins gérés par l'entreprise au Canada et aux États-Unis
- Une boisson maison gratuite pendant la pause lors d'un quart de travail prévu à l'horaire et au cours de la demi-heure qui précède et qui suit un quart de travail prévu à l'horaire
- Accès à des réductions sur plus de 2 000 marques et achats liés à des événements importants dans SynerVie
- Don de contrepartie de l'entreprise, jusqu'à un maximum de 1 500 \$ par année financière



SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

- Régimes complémentaires d'assurance maladie, de soins dentaires et de soins de la vue (les membres de la famille immédiate sont admissibles)
- Couverture en santé mentale pouvant atteindre 5 000 \$ par année; de 70 % à 90 % des frais admissibles peuvent être remboursés, selon le régime choisi par le partenaire.
- Programme d'aide aux employés de SynerVie, qui offre notamment des séances de consultation à court terme illimitées ainsi que de l'encadrement et de l'éducation concernant les finances personnelles, la santé, le bien-être et le style de vie
- Assurance invalidité de courte durée
- Abonnement gratuit à l'appli de méditation Headspace
- Congé payé pour les partenaires à salaire horaire en cas de maladie ou pour prendre soin de leur famille (à compter de janvier 2022)



OCCASIONS, ÉQUITÉ ET INCLUSION

- Remboursement des frais de scolarité allant jusqu'à 1 000 \$
- Séances de perfectionnement sur le troisième lieu pour tous les rôles
- Série Passeport carrière, notre balado interne mettant en vedette des partenaires de tout le pays qui parlent de leur parcours professionnel
- Formation en accès libre sur MyLearning et la Starbucks Global Academy
- Aide aux personnes transgenres



SOUTIEN DES PARTENAIRES

- Vacances payées
- Fonds CUP, un programme d'aide financière pour les partenaires dans le besoin
- Aide financière pour l'adoption, les traitements de fertilité et la planification familiale grâce à notre régime d'avantages sociaux et au programme de remboursement lié à l'élargissement de la famille
- Assurance vie collective

* Les partenaires qui travaillent au moins 20 heures par semaine sont admissibles à la gamme complète d'avantages sociaux de premier ordre, de privilèges et de rabais qu'offre Starbucks Canada. Les partenaires qui travaillent moins de 20 heures par semaine sont admissibles à certaines offres. Rendez-vous à www.starbucksbenefits.ca pour obtenir de plus amples renseignements.